FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MES PREMIERS JEUX 2012

25-26 FÉVRIER 2012 **DAMES : ☐ MESSIEURS : ☐**

S.V.P. INSCRIRE LES RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION LISIBLEMENT.

Adresse : _____
(n°) (rue) (ville) (code postal)

Adresse courriel (pour expédier correspondance si besoin) : _____

Téléphone : _____ No Patinage Canada : _____

Date Naissance : _____ Âge : _____

Club d'appartenance : _____ No du Club : _____

DERNIÈRE RÉUSSIE EN DATE DU 10 JANVIER 2012 : **Étape :** _____

Veuillez m'inscrire dans la catégorie ci-dessous :

CATÉGORIE PATINAGE PLUS	
Étape 1	_____
Étape 2	_____
Étape 3	_____

ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL : ***(Responsable Patinage Plus)***	***RESPONSABLE DU CLUB :***
Nom :	**Nom :**
Niveau :	**Titre :**
Téléphone :	**Téléphone :**
Signature :	**Signature :**

Nom de l'assistant (e) de programme : _____

N.B. Les formulaires d'inscription doivent être **oblitérés au plus tard le 10 JANVIER 2012** et envoyé à :
Yolaine Tremblay, Mes Premiers Jeux 2012, 38 rue Fillion, Baie St-Paul, Qué G3Z 2N3

Inscription : $20.00 par événement. ***Aucune inscription individuelle avec chèque personnel ne sera acceptée.***

Le chèque doit être fait au nom de l'ACPARCNCA
(**Aucun remboursement après la date limite d'inscription**. Aucun chèque post-daté ne sera accepté)

ACCIDENTS : Patinage Canada et les Clubs organisateurs de ces épreuves ne se tiendront pas responsables pour tout dommage ou blessure qui pourrait survenir à un patineur ou une patineuse. Comme condition de leur participation aux épreuves, tous les participants et participantes et leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer tous les risques en rapport avec la conduite et la direction des compétitions. Les participants et participantes ne devront faire aucune réclamation contre les officiels de Patinage Canada et les Clubs qui organisent ces compétitions. Leur inscription aux compétitions ne sera acceptée qu'à ces conditions.

Date : _____ **Signature d'un parent ou tuteur :** _____

Ne pas oublier de compléter le formulaire pour autorisation « PHOTOS-ENREGISTREMT AUDIO-VIDÉO ».

2011-09-20